

PAR COURRIEL

Le 4 décembre 2024

N/Réf.: 28081

Objet : Demande d'accès aux documents – *Décision*

Bonjour,

Par la présente, nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 7 novembre 2024, visant à obtenir *une mise à jour du tableau 27a (p.67) du document « Présence et portraits régionaux des personnes immigrantes admises au Québec de 2010 à 2019 » rédigé par Gilles Bélanger en avril 2022 et concernant les données de la région de Lanaudière.*

Pour les années 2022 et 2023, conformément à l'article 13 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, vous pouvez consulter les mises à jour du tableau demandé aux adresses suivantes: [Présence 2022](#) (tableau 28a, page 75) et [Présence 2023](#) (tableau 29a, page 73). Pour l'année 2024, vous trouverez ci-dessous les renseignements demandés.

Veuillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante:

www.cai.gouv.qc.ca/citoyens/recours-devant-la-commission/concernant-lacces-aux-documents-dorganismes-publics/.

Veuillez recevoir nos salutations distinguées.

Originale signée par :

Tabita Nicolaica
Responsable de l'accès aux
documents et de la protection
des renseignements personnels

p. j.

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

13. Le droit d'accès à un document produit par un organisme public ou pour son compte et ayant fait l'objet d'une publication ou d'une diffusion s'exerce par consultation sur place pendant les heures habituelles de travail ou à distance ou par l'obtention d'informations suffisantes pour permettre au requérant de le consulter ou de se le procurer là où il est disponible.

De même, le droit d'accès à un document produit par un organisme public ou pour son compte et devant faire l'objet d'une publication ou d'une diffusion dans un délai n'excédant pas six mois de la demande d'accès, s'exerce par l'un ou plusieurs des moyens suivants:

1° la consultation sur place pendant les heures habituelles de travail ou à distance;

2° l'obtention d'informations suffisantes pour permettre au requérant de le consulter là où il est disponible ou de se le procurer lors de sa publication ou de sa diffusion;

3° le prêt du document, à moins que cela ne compromette sa publication ou sa diffusion.

Le présent article ne restreint pas le droit d'accès à un document diffusé conformément à l'article 16.1.

1982, c. 30, a. 13; 1990, c. 57, a. 5; 2001, c. 32, a. 83; 2006, c. 22, a. 7.

Tableau 27a. Caractéristiques des personnes immigrantes admises au Québec de 2013 à 2022 et présentes au Québec en janvier 2024 qui résident dans la région administrative de Lanaudière, par période d'admission

Caractéristiques	2013 à 2017		2018 à 2022		Total 2013 à 2022	
	n	%	n	%	n	%
Groupe d'âge						
0-14 ans	2 066	27,7	1 189	24,8	3 255	26,5
15-24 ans	632	8,5	484	10,1	1 116	9,1
25-34 ans	2 583	34,6	1 342	27,9	3 925	32,0
35-44 ans	1 627	21,8	1 075	22,4	2 702	22,0
45-64 ans	454	6,1	525	10,9	979	8,0
65 ans et plus	96	1,3	187	3,9	283	2,3
Total	7 458	100,0	4 802	100,0	12 260	100,0
Sexe						
Femmes	3 842	51,5	2 521	52,5	6 363	51,9
Hommes	3 616	48,5	2 281	47,5	5 897	48,1
Total	7 458	100,0	4 802	100,0	12 260	100,0
Catégorie d'immigration						
Immigration économique	4 009	53,8	2 024	42,1	6 033	49,2
Regroupement familial	2 233	29,9	1 626	33,9	3 859	31,5
Réfugiés et personnes en situation semblable	893	12,0	846	17,6	1 739	14,2
Autres immigrants	323	4,3	306	6,4	629	5,1
Total	7 458	100,0	4 802	100,0	12 260	100,0
Connaissance du français et de l'anglais lors de l'admission						
Français seulement	4 004	54,2	2 320	49,6	6 324	52,4
Français et anglais	1 720	23,3	1 325	28,3	3 045	25,2
<i>Connaissant le français*</i>	5 724	77,5	3 645	77,9	9 369	77,7
Anglais seulement	386	5,2	402	8,6	788	6,5
Ni français ni anglais	1 277	17,3	631	13,5	1 908	15,8
Non disponible	71	1	124	2,6	195	1,6
Total	7 458	100,0	4 802	100,0	12 260	100,0
Scolarité¹ des immigrants âgés de 15 ans et plus						
0-6 années	1 136	21,1	3 145	87,0	4 281	47,5
7-11 années	540	10,0	78	2,2	618	6,9
12-13 années	569	10,6	65	1,8	634	7,0
14-16 années	1 523	28,2	160	4,4	1 683	18,7
17 années et plus	1 624	30,1	165	4,6	1 789	19,9
Information non disponible	-	-	-	-	-	0,0
Total	5 392	100,0	3 613	100,0	9 005	100,0
Nombre d'actifs²	4 815		3 042		7 857	
% du nombre d'immigrants		64,6		63,3		64,1
Taux d'activité projeté ³		89,3		84,2		87,3

Note : Le calcul du pourcentage de la connaissance du français et de l'anglais exclut les données non disponibles.

* La catégorie *Connaissant le français* regroupe les personnes pouvant communiquer en « français seulement » ou en « français et anglais ».

1. Années de scolarité déclarée au cours du processus d'admission.

2. Selon l'intention de s'intégrer au marché du travail au cours du processus d'admission.

3. Proportion des personnes immigrantes âgées de 15 ans et plus qui comptent se joindre à la population active.